

2014-0998
2014-04-02

Safer's
Savon Insecticide Concentré

COMMERCIAL
AGRICOLE

POUR LA SUPPRESSION PUCERONS, COCHENILLES, TÉTRANYQUES,
ALEURODES, COCCUS, PSYLLES DU POIRIER, LARVES DE LA MOUCHE À
SCIE, PERCE-OREILLES ET LARVES DE L'ORME SUR LES FRUITS, LES
LÉGUMES, LES ARBUSTES, LES ARBRES, OU LES PLANTES DE SERRE.

Peut être utilisé sur les cultures comestibles jusqu'au jour de la récolte

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE: sels de potassium d'acides gras 50,50%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 14669 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 10 L

Woodstream Canada Corporation
Unit 1,
25 Bramtree Court
Brampton, ON L6S 6G2
Tel:(800) 800-1819

MODE D'EMPLOI: À préparer en solution fraîche. Produit fait d'acide gras sélectionnés tuant instantanément les insectes. Pour qu'il soit efficace, il doit être pulvérisé directement sur les insectes. Pour les aleurodes, mélanger une partie de concentré pour 100 parties d'eau. Pulvériser avec soin l'ensemble de la surface toutes les deux semaines. Pour les autres types d'insectes, utiliser une partie de concentré pour 50 parties d'eau. Pour les pucerons et les cochenilles, répéter aussi souvent que nécessaire. Pour les tétranyques, appliquer un fois par semaine pendant 2 ou 3 semaines. Pour les psylles du poirier dans les jardins fruitiers, utiliser 25 litres du produit pour 2475 litres d'eau par hectare (dilution 1:100). Appliquer lorsque les insectes apparaissent et répéter selon les besoins. Pour les larves de l'orme, appliquer une solution à 1% à plusieurs reprises entre fin mai et mi-juin. Utiliser de 5 à 10 litres par arbre, à 3 ou 4 jours d'intervalle. Pour plus de renseignements sur la fréquence d'utilisation et l'application par pulvérisation, communiquer avec les services forestiers de votre région. Les pucerons de piments dans les serres: Utilisez 2,0 litres de savon insecticide dans 100 litres d'eau, 250 litres de solution donne un couvrage de 4 000 m². Deux applications par mois, ou quand les pucerons sont au niveau de traitement, utilisant une vaporisation concentrée à haut volume, sont recommandées. Peut être utilisé sur les cultures comestibles jusqu'au jour de la récolte.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Le savon concentré peut entraîner l'irritation des yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas utiliser ce produit sur les pois de senteur, les capucines ou les fougères fines. Laver les fruits et les légumes avant de les consommer. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca. **NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.**

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tout les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Empêcher que des eaux usées, des effluents ou l'eau de ruissellement contenant de ce produit, parviennent à un lac, un cours d'eau, un étang ou d'autres plans d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Les ingrédients actifs de ce produit sont des acides gras spécialement sélectionnés. Aucun autre pesticide n'y a été ajouté.

ELIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))